



Attac
Association pour la Taxation des Transactions
financières et pour l'action citoyenne
21ter, rue Voltaire - 75011 Paris
Tél : +33 1 56 06 43 60
E-mail : universite.ete@attac.org
Web: <https://france.attac.org/>



Centre de recherche et d'information pour le
développement
14, passage Dubail - 75011 Paris
Tél. : 01 44 72 07 71 - Fax. : 01 44 72 06 84
Email : uemssi16@crid.asso.fr
Web : <http://www.crid.asso.fr/>

Vous proposent 4 journées de formation et réflexion
à l'occasion de l'édition 2016 de

L'Université d'Été des Mouvements Sociaux et de la Solidarité Internationale



BESANÇON 6-9 JUIL. 2016 CAMPUS DE LA BOULOIE
UNIVERSITÉ D'ÉTÉ DES MOUVEMENTS SOCIAUX
ET DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE



Le programme

- ◆ Cérémonies d'ouverture et de clôture
- ◆ 11 modules (3 séances de 3h)
- ◆ 35 ateliers (1 séance de 3h)

Cérémonie d'ouverture

Mercredi 6 juillet après-midi

En présence de **Charles Piaget** (militant syndicaliste, LIP), **Geneviève Azam** (économiste, membre d'Attac), **Isis Campo** (membre du Mouvement des Sans-Terre, un-e représentant-e du mouvement burkinabé **Balai Citoyen**

Modules **Jeudi 7, Vendredi 8, Samedi 9 juillet, 9h30-12h30**

- ◆ Politiser et accompagner l'engagement pour une transformation sociale
- ◆ Education à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECSI) : changer le monde depuis son territoire c'est possible!
- ◆ Mettre en œuvre la démocratie au quotidien par les alternatives
- ◆ Droit des migrants et liberté de circulation

Ateliers

Jeudi 7, Vendredi 8, 14h30-17h30

Jeudi

- ◆ Alternatives pour une agriculture écologique et solidaire. Deux regards sur la crise de l'élevage et sur l'accaparement des terres.
- ◆ Montée des mouvements d'extrême-droite, quels enjeux pour les femmes ?
- ◆ Vers un autre monde : expériences alternatives et pratiques démocratiques
- ◆ L'engagement des jeunes au Pérou à travers le Mouvement National des Enfants Travailleurs Organisés Péruvien (MNNATSOP). Quels apports pédagogiques pour les pratiques d'éducation populaire en France ?
- ◆ Mobilisation des jeunes dans les Balkans

Vendredi

- ◆ Tobin or not Tobin ? Les enjeux des taxes sur les transactions financières
- ◆ Eau et climat : quelles alternatives urbaines et locales pour s'adapter au changement climatique ?
- ◆ Migrations, Droits sociaux, Europe pour tou-tes
- ◆ Faire des collectivités territoriales des alliées de la transition économique, écologique et sociale
- ◆ Salarial, chômage, précarité et néolibéralisme

Conférences

Jeudi 7, Vendredi 8 juillet, 18-20h

- ◆ Etat d'urgence et restriction de libertés
- ◆ Crises et paradis fiscaux

Soirée festive

Vendredi 8 juillet, 20h30

Cérémonie de clôture

Samedi 9 juillet après-midi

En présence de **Widia Larivière** (Co-fondatrice Idle No More, membre de Femmes Autochtones du Québec) et **Hamouda Soubhi** (co-fondateur du Forum des alternatives Sud au Maroc).

Consultez l'intégralité des activités proposées sur le site
www.universite-si.org



Le droit à la formation des élu-e-s

La loi n° 92-108 du 3 février 1992 relative aux conditions d'exercice des mandats locaux prévoit notamment dans son titre II un droit des élu-e-s locaux à la formation, les frais de formation de l'élue constituant **une dépense obligatoire pour les collectivités.**

Cette loi insère, au Code Général des Collectivités Territoriales, les articles 2123.12 et suivants qui en précisent les modalités et les aspects pécuniaires, afin que chaque élu-e, bénéficiaire ou non d'une indemnité de fonction, puisse exercer son droit à la formation sous réserve que celle-ci soit dispensée par un organisme agréé, ce qui est le cas de Formation et citoyenneté.

Nous demandons à chaque élu-e, pour éviter toute difficulté liée à l'engagement des dépenses, de faire viser, pour accord, le bulletin d'inscription joint.

Les frais de transport et d'hébergement éventuels devront faire l'objet d'une demande de remboursement directe, par chaque élu-e, auprès de sa collectivité.

En cas de désistement, si *Formation & Citoyenneté* n'est pas prévenue une semaine avant le stage, celui-ci sera facturé à hauteur de 100% du montant initial.

Le coût de cette prestation sera facturé par *Formation et Citoyenneté* sur la base de tarifs préférentiels établis par solidarité entre petites et grandes collectivités.

Les tarifs pour les quatre journées

Elu-e-s et agents territoriaux des communes et intercommunalités de :

– moins de 1000 habitants	200 €
– de 1000 à 5000	300 €
– de 5000 à 10000	500 €
– de 10000 à 20000	600 €
– de 20000 à 30000	700 €
– de 30000 à 40000	750 €
– de 40000 à 50000	800 €
– de 50000 à 75000	850 €
– de 75000 à 100000	900 €
– plus de 100000	1000 €
- Conseillers Départementaux/Régionaux	1000 €

Les tarifs comprennent les frais de formation.

NB : Cette inscription vous permet d'assister à toute l'Université d'Eté des Mouvements Sociaux et de la Solidarité Internationale du 06 au 09 juillet.

Programme complet et informations pratiques disponibles sur
www.universite-si.org

Bulletin d'inscription aux quatre journées (valant convention simplifiée de formation)

Université d'Été des Mouvements Sociaux et de la Solidarité Internationale
organisées par Formation et Citoyenneté, ATTAC et le CRID
Du 06 au 09 juillet 2016
à l'Université de Franche-Comté,
1 rue Claude Goudimel, 25030 Besançon cedex - France

L'agrément de Formation et citoyenneté pour la formation des élu-e-s est enregistré dans le Val de Marne (94).

Bulletin à renvoyer au choix

- par courrier : **Formation & Citoyenneté, 21 ter rue Voltaire, 75011 Paris**
- par télécopie : **01 43 79 32 09**
- par courriel : **contact@formationcitoyennete.org**

Nom : _____ Conseil départemental : _____ Signature du candidat à la formation : _____

Prénom : _____ Conseil régional : _____

Adresse : _____ Collectivité territoriale : _____ Signature du responsable avec cachet : _____

Code Postal : _____
Ville : _____ Commune de : _____

Téléphone : _____
Nombre d'habitants (pour les élus communaux) : _____

Email: _____

Fonction élective : _____

CACHET